



# VERSAILLES



versailles@sgen.cfdt.fr - 01 40 90 43 31  
23 place de l'Iris, 92400 Courbevoie

## Compte-rendu F3SCTSD des Yvelines du 2 juin 2023

Début à 9h.

Etaient présents : Mme Lair, Dasen, Mme Dupuy, Secrétaire Générale, M Contoux, Secrétaire Générale Adjoint 1<sup>er</sup> degré, Mme Caussade-Yborra, Cheffe de la division d'appui - transformations-conseils-prévention, M Thévenin et M Delval, conseillers départementaux de prévention et les représentants des personnels des organisations syndicales FSU, F.O, Sgen-CFDT, Snalc et Unsa. Invités : M Ogier, psychologue du travail et Mme Mackowiak-Bel, médecin de prévention.

**I** Lecture de D.P (F.O, FSU et Snalc).

Réponses : La directrice académique indique qu'elle lit les fiches RSST les plus notables qui lui sont signalées. Elle a fait le choix d'ouvrir des Ulis. Elle reconnaît le problème des élèves qui pourraient être pris en établissements médicaux spécialisés alors qu'ils sont sur la liste d'attente.

Pour les AESH, le département connaît toujours des difficultés du recrutement, actuellement le problème est d'être contraint d'en retirer ailleurs pour donner à certains élèves. Les mairies ont été sollicitées pour recruter du personnel en quête d'emploi de proximité mais la difficulté est aussi présente pour les mairies.

Le pacte se fait sur la base du volontariat du personnel. La délégation pour le pacte au collège s'est faite tout comme les IEN, pour les lycées et lycées professionnels elle sera faite ce jour. La DASEN va recevoir l'ensemble des directeurs dès la semaine prochaine pour expliquer le pacte. Elle rappelle que c'est une enveloppe donnée aux IEN alors qu'au lycée c'est par délégation par établissement.

Info : si un IEN épuise tous ses droits de tirage, il y aura la possibilité que la DSDEN reprenne à un autre IEN qui n'a pas tout utilisé. Tout ne doit pas être fait d'un coup mais il faut que les effets sur les payes soient réalisés le plus vite possible.

Il y aura bien une enveloppe d'HS pour Devoirs faits (partie qui s'ajoute et ne se remplace pas).

### **II Le règlement intérieur des F3SCTSD :**

La FSU rappelle que l'harmonisation, dont parle la DASEN, est une volonté de la rectrice qu'il n'y a pas de décret sur ce point.

Une question et un regret sur le fait que soit noté la tenue d'une F3SCTSD sur l'année alors que 3 sont habituellement tenues « ce n'est pas une volonté d'améliorer le dialogue social ». Réponse de Mme Lair : « il n'est pas besoin de l'écrire mais il y aura bien plusieurs F3SCTSD »

La FSU demande ce qui se passera si le règlement intérieur n'est pas adopté lors du vote en CSASD. Réponse de Mme Lair : « Ce sera ce R.I modifié qui sera adopté par la Dasen ».

### III votes :

Mme Evelyne Diana-Brass est élue secrétaire de la F3SCTSD à l'unanimité.

Le procès verbal du 20 octobre 2022 est soumis au vote : adopté.

Le procès verbal du 26 janvier 2023 est soumis au vote : adopté (Mme Hopkins signale avant qu'il y a une erreur sur le secrétaire de séance puisqu'il s'agissait de Nicolas Combres)

Concernant le PV du 26 janvier : discussion préalable sur la suppléance de la Dasen lorsqu'elle ne peut être présente (suppléance qui peut être assurée par Mme Dupuy mais qui ne peut être suppléée par Mme Caussade-Yborra). Mme Diana-Brass revient sur la formulation page 2 « le renouvellement de Mme Diana-Brass » et préférerait « la poursuite », changement acté.

Par contre le compte-rendu de la visite du lycée Bascan n'est pas encore finalisé et sera présenté à la prochaine F3SCTSD.

### IV Bilan des fiches RSST :

le 25 mai 418 fiches complétées qui se montent à 428 au 2 juin 2023.

CHSCT D DES YVELINES

Nature de l'établissement (école, collège, lycée...)	Nb de fiches
EM	140
EE	242
Collège	25
Lycée	6
ERPD	3
Circonscription	1
CIO	0
DSDEN	1
<b>TOTAL</b>	<b>418</b>

Qui a été alerté ?	Nb de fiches
Représentant des personnels au CHSCTA	2
Représentant des personnels au CHSCTD	7
AP	283
IEN	111
CPD	3
SG	0
Cabinet	0
Chef d'établissement	11
Psychologue du travail	1
<b>TOTAL</b>	<b>418</b>

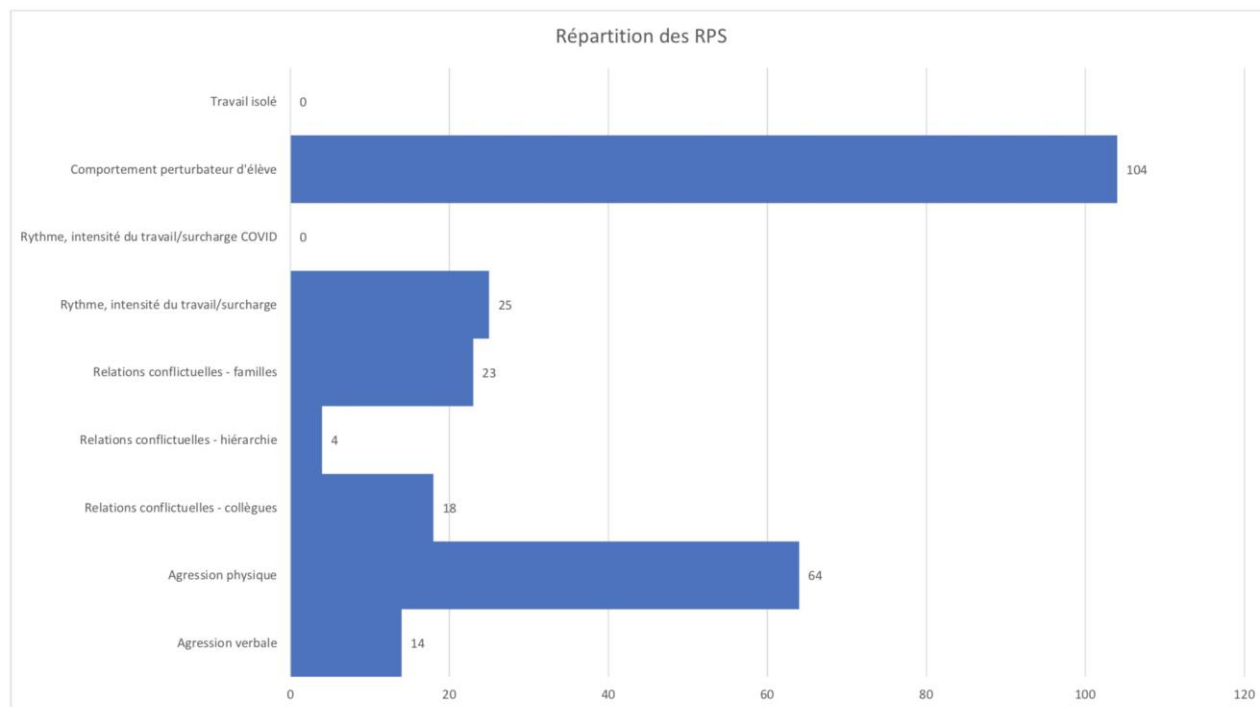
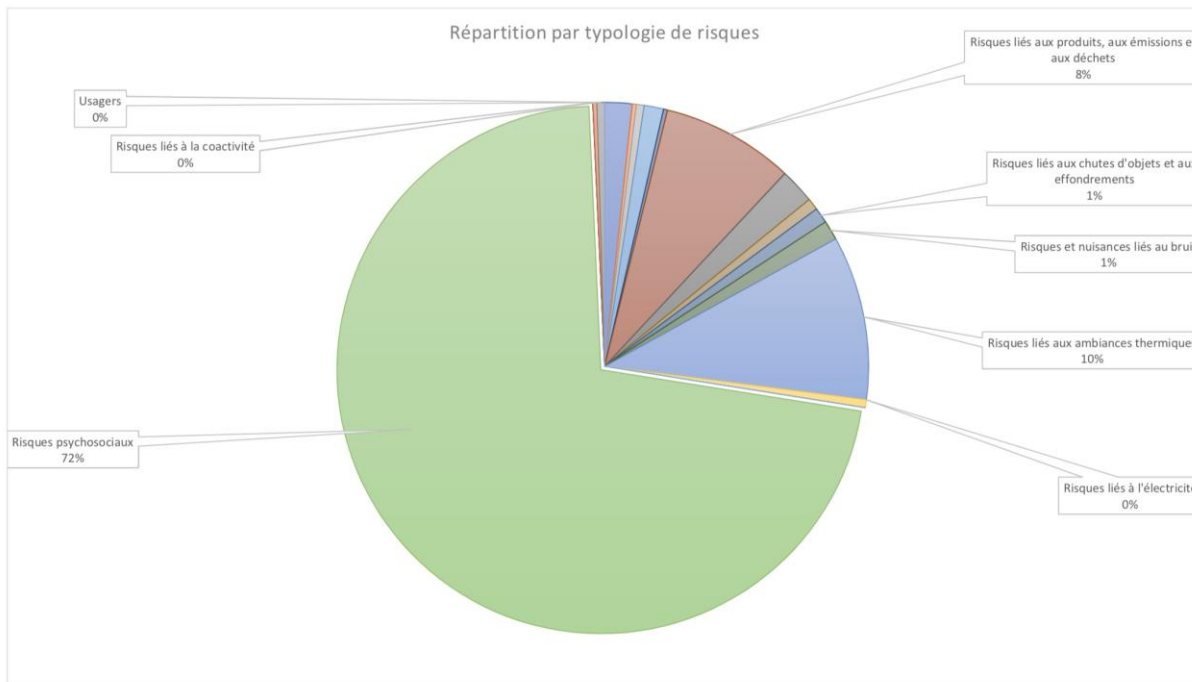
Qui signale ?	Nb de fiches
Représentant des personnels	0
Chef d'établissement	2
Directeur	49
Agent	6
Enseignant	324
Parent	2
Elève	0
AESH	24
Secrétaire	4
PsyEN	0
Infirmière	1
Gestionnaire	1
AED	4
Non précisé	0
ATSEM	1
	0
	0
	0
	0
<b>TOTAL</b>	<b>418</b>

Typologies des risques	Nb de fiches
Risques de trébuchements, heurt ou autre perturbation du mouvement	7
Risques de chutes de hauteur	1
Risques liés aux circulations internes de véhicules	2
Risques routiers en mission	0
Risques liés à la charge physique de travail	5
Risques liés à la manutention mécanique	1
Risques liés aux produits, aux émissions et aux déchets	34
Risques liés aux agents biologiques	9
Risques liés aux équipements de travail	3
Risques liés aux chutes d'objets et aux effondrements	4
Risques et nuisances liés au bruit	5
Risques liés aux ambiances thermiques	42
Risques d'incendie, d'explosion	0
Risques liés à l'électricité	0
Risques liés aux ambiances lumineuses	2
Risques liés aux rayonnements	0
Risques psychosociaux	300
Nuisibles	0
Risques liés à la coactivité	1
Usagers	2
	0
	0
	0
	0
<b>Total</b>	<b>418</b>

A

chaque fin de mois ou début de mois, un mail est envoyé à la circonscription pour une remontée des fiches RSST. IL n'y a que quelques fiches sur le 2nd degré, les incidents étant traités le plus souvent à l'interne. Mme Hopkins regrette que les collègues ne soient pas suffisamment informés pour se saisir de cet outil car le fait qu'il y ait peu de fiches complétées ne signifie pas qu'il n'y ait pas d'incident.

Un diagramme circulaire est projeté pour monter la répartition par typologie. Il concerne surtout le 1<sup>er</sup> degré et est non représentatif du 2nd degré. On constate que c'est le comportement perturbateur d'élèves qui est le plus signalé (majoritairement par des enseignants).



Parmi les Risques psychosociaux, les

agressions peuvent être d'élève à élève ou d'adulte à adulte ou encore d'élève à adulte.

La question est posée pour savoir de quelle F3SCTSD dépendent les AESH : DSDEN.

Le personnel de la DSDEN et les secrétaires médicales dépendent de la F3SCTSD académique. Demande d'un tableau avec ces différentes informations.

Mme Lair précise qu'il faut alerter dès le début lorsqu'il y a une situation pour la résoudre le plus rapidement possible.

La FSU insiste ne disant que : « en F3SCTSD, on ne parle pas de la santé et sécurité des enfants mais de celle des personnels ». Madame Lair dit qu'elle est d'accord avec ceci « mais quand ce sont des élèves qui créent cette situation il faut agir sur l'élève, avant que ce soit une crispation, en s'attaquant à la cause, la rencontre entre enfants et professeur, on peut éviter certaines conséquences. la FSU insiste sur la nécessité de faire un signalement accident de service.

## **V Questionnaire AED :**

Relecture des questionnaires destinés aux AED et suite aux remontées des organisations syndicales, certaines modifications vont y être apportées :

Q18 : ajout du mot « **dans** votre établissement »

Q20 : ajout de « ou à la permanence »

Q28 : ajout de « comment qualifierez-vous les rapports avec les personnels techniques (agent d'accueil, personnels de demi-pension, d'entretien, de maintenance).

Q29 : ajout du C.A, de la commission permanente et du conseil de discipline.

Q30 à 33 : les conditions de travail des AED effectuant leur service à l'inter nat n'est pas évoqué.

## **VI Point d'information :**

Le mandat actuel des comités médicaux prend fin. Les nominations se feront au prochain CSA académique le 22 juin ; l'appel à candidatures a été lancé sur Ariane jusqu'au 16 juin. Les O.S ont aussi été sollicitées.

## **VII Question diverse :**

Situation d'un agent pour lequel un aménagement, à la connaissance de la FSU, n'a pas été réalisé pour permettre le retour sur poste.

## **IX Un avis est soumis au vote par les organisations syndicales : adopté à l'unanimité**

Nos organisations FSU, Unsa Education, FNEC-FP-FO, SGEN-CFDT, Snalc dénoncent la logique du Pacte qui est un dispositif qui ne répond pas aux attentes des personnels en matière d'attractivité et de conditions de travail. Au contraire, il participe à leur dégradation.

Les représentants des personnels qui siègent en F3SCTD, alerte sur le PACTE qui va conduire à un alourdissement de la charge de travail des personnels alors que beaucoup sont déjà en état d'épuisement professionnel. Il va aggraver les inégalités femmes/hommes, le fonctionnement des écoles et des EPLE et fragiliser les collectifs de travail par une mise en concurrence des personnels avec tous les risques psychosociaux s'y afférant notamment concernant les relations interpersonnelles et hiérarchiques.

Pour toutes ces raisons, nous demandons le retrait de ce dispositif.

LA F3SCTSD prend fin à 11h30.

**Sylvie Hopkins représentante du Sgen-CFDT au F3SCTSD des Yvelines**  
**Contact : 78@sgen.cfdt.fr**